

Code d'article	149.15
Description	ASSIETTES
Catalogue	HOS 117
Date de modification	02/11/2022 11:55:47



Spécifications du produit

Unité de mesure	CENT
Dimensions	Ø 23x2 CM
Matériel	BAGASSE
Couleur	NATUREL
Poids net d'une unité (g)	15,00
Ligne de produits	'BIONIC'

Codes

Intrastat	48236990
ITF14	18420499149155
EAN13	8420499149158

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet	Unités / paquet	50
	Dimensions paquet (cm)	22,00 x 23,00 x 7,00
	Poids paquet (kg)	0,76
	Volume paquet (m ³)	0,0035420

Signage Triman et Info-Tri



Carton	Unités / carton	1.000
	Paquets /carton	20
	Dimensions carton (cm)	33,00 x 46,40 x 46,50
	Poids carton (kg)	15,29
	Volume carton (m ³)	0,0712008

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche	5
	Cartons / palette	15
	Conditionnement (U base x couches)	5 x 3
	Poids (kg)	253,35
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Compostable EN 13432 Micro-ondes Four -18°C/+150°C Résist. graisses Cash & Carry



Conditions d'utilisation

Apte pour le micro-ondes (9 Minutes 1000W ou 7,30 Minutes 1200W)

Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Paquet image

